ENQUETE PUBLIQUE
OBSERVATIONS DU PUBLIC
PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE DORENGT

Observation n°9 – 10 décembre 2018

M. Le Commissaire enquêteur,

Le projet de parc éolien de Dorengt fait l'objet d'un rejet massif de la part des élus et des populations. La commune d'implantation, mais aussi, celles de Lavaqueresse, Oisy, La Neuville les Dorengt, Etreux, Vadencourt et Boué se sont prononcées contre l'implantation de nouvelles machines dans un secteur déjà fortement impacté par l'industrie éolienne.
La mobilisation des habitants du village et des alentours est forte et elle doit être entendue.
Les actions menées, depuis des années, par le syndicat mixte du Pays de Thiérache ainsi que les communautés de communes de Thiérache qui ont dépensé des sommes considérables pour le développement du tourisme ne doivent pas être mises en péril au nom d'une transition prétendument écologique imposée par Paris mais contestée sur le terrain en raison de ses dérives.
Les craintes exprimées par les éleveurs dans une zone AOC Maroilles me paraissent légitimes et elles doivent être entendues.
La Thiérache dispose, sur place, des atouts et des moyens, pour mettre en place une transition respectueuse de son environnement et de sa population.

Enfin, il me paraît essentiel que, compte-tenu du contexte actuel, la voix des hommes et des femmes de terrain soit entendue. On ne peut plus imposer, au nom d'une idéologie très discutable, ou de considérations politico-financières des infrastructures dont l'utilité ou l'efficacité est plus que discutable mais dont les effets sur la santé des riverains, sur l'avifaune, sur les paysages, l'environnement, le patrimoine sont, elles, incontestables.

Pour ces motifs, je demande M. le commissaire enquêteur, en plein accord avec M. le Président du Conseil Régional d'émettre un avis défavorable à l'égard de ce projet.

Cordialement,

Isabelle Ittelet
Vice-Présidente du Conseil Département de l'Aisne
Conseillère régionale Hauts-de-France